

Ça vaut le détour...



► Pisciculture de la Source, Oudalle

Les amateurs de pêche à la truite pourront profiter de l'accueil chaleureux, en plus du cadre extrêmement agréable. N'oubliez donc pas votre canne à pêche pour passer la journée, ou une partie, sur le grand étang. Le petit étang est quant à lui à la disposition des novices, offrant également la possibilité de louer du matériel de pêche. Nous invitons les randonneurs à profiter de la vue magnifique sur les étangs, tout en respectant le calme des lieux, nécessaire à la concentration des pêcheurs... et au bien-être des truites ! Le lieu est interdit aux chiens.

► Église Saint-Pierre, Oudalle

Cette jolie église de campagne date du XVIII^e siècle et a été construite en brique et en pierre. L'édifice renferme un mobilier d'exception, dont un retable et un maître-autel du XVIII^e siècle, un lutrin en chêne, une lanterne de procession, un coffre de confrérie mais aussi un tableau représentant l'Adoration des Mages.

INFOS CONSEILS

Autour d'Oudalle

C'est le plus petit village du territoire de Caux Estuaire, avec seulement 359 habitants. Oudalle signifie "vallée des loups", contraction des mots scandinaves *wolf* (loup) et *dalle* (vallée), justifiant la présence de l'animal sur le blason de la commune. Au Moyen-Âge, ses habitants cultivaient des vignes, tandis qu'au XI^e siècle, on y exploitait des salines. La commune s'est déplacée en 1551 de la vallée vers la plaine, et sa superficie s'est au XIX^e siècle développée au sud, en raison de l'endiguement de l'estuaire de la Seine.

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etretat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

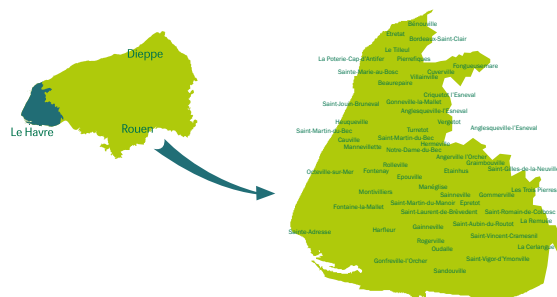
Étretat
Place Maurice Guillard
76790 Étretat

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com



RANDENNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET - © Emmanuelle Leroux / LHET

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



RANDENNÉE À PIED

Circuit 12 : Le Vallon

Départ : Oudalle, Église

7,9 km - 2h10 - 203 m.

Difficulté



12

Circuit : Le Vallon

Départ : Oudalle, Église

7,9 km - 2h10 - 203 m.

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

Cet itinéraire comporte un important dénivelé et suit des chemins arborés, menant notamment aux étangs de la vallée d'Oudalle. Les visiteurs pourront visiter l'église Saint-Pierre, mais aussi observer de charmantes chaumières, des saules pleureurs, ou encore des cressonnières. Les amoureux d'animaux pourront par ailleurs faire la rencontre de chevaux camarguais ou de vaches écossaises.

1 Prenez la route de l'église en tournant à gauche à la sortie du parking. Longez le terrain de football et continuez tout droit. Au carrefour, prenez le chemin qui s'enfonce dans la forêt.

2 À l'embranchement, empruntez le chemin qui monte sur la gauche et remontez dans la forêt.

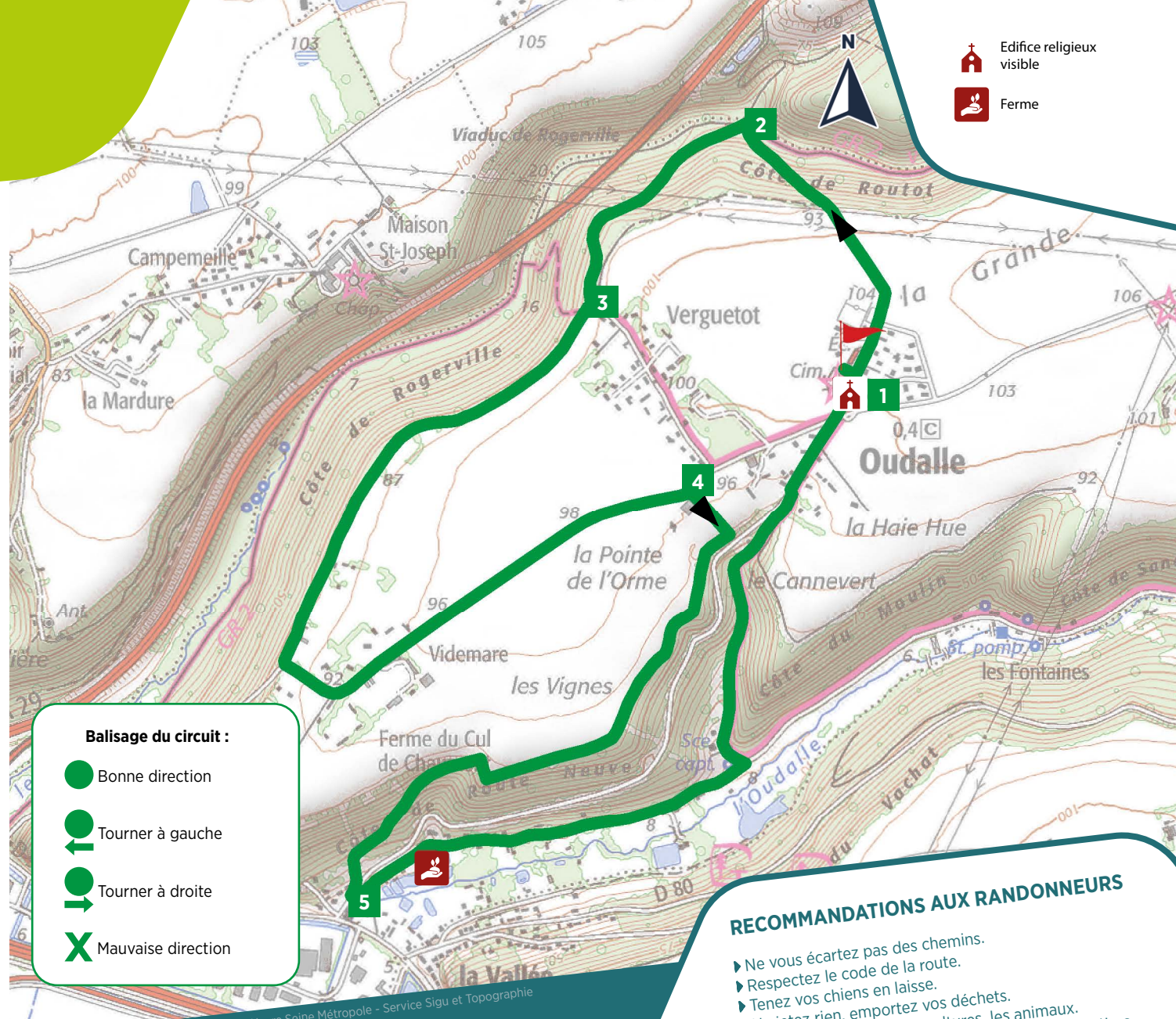
3 Au carrefour, à peine sorti de la forêt, prenez le chemin sur votre droite, en lisière de forêt. Au bout de ce chemin, dirigez-vous à gauche sur la route de Videmare.

4 Suivez le circuit en tournant à droite le long de la ferme.

5 À la sortie du chemin, continuez tout droit sur quelques mètres pour traverser sur le passage piéton et emprunter la route des Fontaines qui se trouve sur votre droite. À la prochaine intersection, tournez à gauche sur le chemin des Moulins. Au bout de ce chemin, tournez à droite sur la route de la Vallée pour ensuite retrouver la route de l'Église, qui vous ramènera au point de départ.

Balilage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



© Le Havre Seine Métropole - Service Sigu et Topographie
Échelle 1/15 000

Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.